

Ce n'est pas sérieux que d'évaluer le coût du chômage d'après l'argent versé en prestations d'assurance-chômage et en assistance sociale. Il y a quelque chose de plus grave encore sur le plan économique, c'est le gaspillage énorme qui résulte du défaut de production. Les recettes fiscales diminuent car le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux sont privés de leur part des revenus des travailleurs et cela s'accompagne souvent d'une diminution des taxes des compagnies. Nous le savons bien, c'est sur le plan humain et psychologique que se déroule la vraie tragédie qui affecte les gens à qui on ne permet plus de jouer un rôle productif dans la société. Plus la récession sera grave—et il est probable qu'elle le sera—plus ces laissés pour compte en souffriront du point de vue émotif et financier. Comme le prouvent nombre d'études sur le comportement de la population active en temps de récession, il est vrai également que les travailleurs découragés abandonnent définitivement le monde du travail; les chiffres du chômage ne révèlent pas jusqu'à quel point les êtres humains sont sous-employés dans l'économie.

A mon avis, monsieur l'Orateur, au moment où nous débattons cette article, nous sommes au seuil d'une grave crise dont il nous faudra plus de temps pour sortir que celle de 1958, et qui pourrait être plus grave si l'on en juge par la baisse de la productivité et des revenus et l'aggravation du chômage. Le pire n'est pas encore passé. Ce sera douloureux pour nous tous, surtout pour les chômeurs et ceux qui sont les plus durement touchés. La récession serait moins longue si on réduisait plus radicalement l'impôt des particuliers, si on consentait des meilleures remises aux gagne-petit et de plus grandes exemptions à ceux qui occupent le bas de l'échelle des revenus. Je demande au ministre de suivre ses principes humanitaires et de prendre des mesures efficaces pour aider les chômeurs, nous octroyer de plus fortes déductions fiscales et nous accorder les autres faveurs que j'ai demandées.

**Le vice-président:** L'article 77 est-il adopté?

**M. Nystrom:** Je voulais poser une ou deux questions, mais nous ferions mieux de dire qu'il est 1 heure.

(La séance est suspendue à 1 heure.)

## REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 2 heures.

**Le président:** A l'ordre. Lorsque la séance a été suspendue à 1 heure, le comité étudiait l'article 77. L'article 77 est-il adopté?

**M. Nystrom:** Monsieur le président, j'ai dit à 1 heure que je voulais poser au ministre une ou deux questions. L'article 77 concerne la réduction de l'impôt sur le revenu des particuliers. Je me souviens que, lorsque cette réduction a été proposée pour la première fois il y a quelques années, on prévoyait une diminution progressive, avec un maximum de \$500 et un minimum de \$100, qui est maintenant porté à \$150. Je crois que c'est un progrès de fixer une limite à cette réduction.

J'aimerais demander au ministre, comme je l'ai fait l'an dernier, s'il a considéré plus avant le principe des crédits fiscaux, qui est selon moi encore plus juste que le système actuel. En vertu de ce principe, tout contribuable, peu importe son revenu, obtient un crédit fiscal de \$200, \$400, ou du montant que le budget national autorise. Les crédits fiscaux s'appliquent non seulement aux contribuables,

## Droit fiscal

mais même à ceux qui ne paient pas d'impôt, aux citoyens pauvres qui ne contribuent pas à l'heure actuelle, en vertu du régime fiscal en vigueur. Le ministre pourrait-il répondre à cette question et me dire quelle est son opinion à l'égard de crédits fiscaux véritables?

**M. Turner (Ottawa-Carleton):** Monsieur le président, le député a parfaitement raison de dire que les réductions d'impôt ont été beaucoup plus progressives dans les trois derniers budgets qu'elles ne l'ont jamais été auparavant. En ce qui concerne les crédits fiscaux, en particulier ceux qui sont versés aux citoyens qui ne paieraient normalement aucun impôt à cause du niveau de leur revenu, cette question dépend des propositions de mon collègue le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Ma position dépend de la sienne et vice versa.

**M. Hogan:** Monsieur le président, le ministre veut-il répondre aux questions que je lui ai posées, et dire entre autres pourquoi il hésite à modifier son budget face à l'évolution de la conjoncture? Il est évident que le chômage au pays a grandement augmenté, comme je l'ai mentionné. Pour ma part, je ne suis pas satisfait des réponses qu'il a fournies au comité et j'aimerais qu'il nous explique avec un peu plus de détail son raisonnement ou les conseils qu'il a reçus de ses fonctionnaires. Nous faisons face à une récession grave et les propositions du ministre n'y remédieront pas. Il sera obligé de présenter un mini-budget, alors pourquoi ne pas le faire maintenant?

**M. Turner (Ottawa-Carleton):** Monsieur le président, j'aimerais répondre avec tous les détails que me demande le député, mais j'ai fourni une réponse simple et assez détaillée au comité il y a exactement une semaine quand le chef de l'opposition m'a posé des questions, premièrement au sujet du consensus à établir pour amener tous les secteurs de l'économie à faire preuve de retenue dans leurs demandes, et deuxièmement au sujet des stimulants nécessaires à ce moment-ci.

Je lui ai dit, au comité, qu'il y avait deux aspects que je voulais étudier très minutieusement. Il y a premièrement le stimulant que nous avons infusé le 18 novembre, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier, en augmentant le revenu disponible par suite des réductions d'impôt pour les années d'imposition 1974 et 1975. Deuxièmement, je veux voir quelle tournure la situation prendra aux États-Unis au niveau de l'administration et du Congrès, et quel sera le résultat final. Je ne disconviens pas de ce qu'a dit le député avant la pause, mais je veux m'assurer que nous avons étudié la situation pour bien établir les faits et les prévisions. S'il voulait être assez bon de revoir ce que j'ai dit plus tôt, j'ai tout expliqué et je n'ai vraiment pas grand-chose à ajouter maintenant.

**M. Hogan:** Le ministre sait parfaitement bien qu'il devra présenter un mini-budget d'ici un mois, alors pourquoi ne pas le faire maintenant? Même si ses experts en prévisions peuvent lui dire jusqu'à quel point l'économie se porte mal, il faudra six mois, à en juger par les récessions que nous avons connues depuis l'après-guerre, avant que toutes les mesures proposées pour l'économie américaine se fassent sentir. Pourquoi attendre que les Américains corrigent notre situation? Je reconnais que nos économies sont étroitement liées entre elles, que nous le voulions ou non, mais le ministre et son gouvernement devraient se rendre compte, s'ils sont sincères quand ils disent qu'ils ne veulent pas augmenter le chômage au pays ni abaisser le niveau des prix, qu'ils devront prendre des